ELECTROLYSEUR TPE

I – INTRODUCTION

Vous venez d'acquérir un système de traitement automatique : l'ELECTROLYSEUR Tout pour l'Eau et nous vous en félicitons.
L'ELECTROLYSEUR Tout pour l'Eau est le fruit de nombreuses années de recherche, il fait appel à une technologie avancée. Grâce à ce système automatique vous n'aurez plus à mettre de chlore, d'anti-algues ou de floculant dans votre piscine.
Nous vous recommandons de suivre les instructions détaillées de ce manuel, vous aurez ainsi une piscine parfaitement traitée et désinfectée durant de nombreuses années.

II – CARACTÉRISTIQUES

ALIMENTATION :	220 V monophasé + terre Puissance absorbée : 165 W maxi
SORTIE :	de 4 à 8 V continue / 18A maxi
SÉCURITÉ :	Coupure d'alimentation en cas de manque d'eau dans la cellule.
POIDS DU COFFRET :	8 kg
VOLUME D'EAU TRAITÉE :	de 0 à 90 m3 maxi.

III – INSTRUCTIONS DE MONTAGE

1 – LE COFFRET :
Celui-ci doit être installé dans un local sec et bien aéré. Généralement il est à proximité du coffret de commande existant sur lequel il est connecté.

- Fixez l'ELECTROLYSEUR Tout pour l'Eau au mur grâce aux 2 vis diamètre 5 at aux chevilles livrées avec l'appareil.
- Raccordez l'alimentation de l'ELECTROLYSEUR Tout pour l'Eau sur le contacteur de la pompe. (ensemble mis hors tension).
- ATTENTION aux pompes triphasées, ne prendre qu'une seule phase sur le contacteur.
- VERIFIER que votre alimentation électrique soit protégée par un disjoncteur différentiel 30 mA maxi.
- S'ASSURER que l'ELECTROLYSEUR Tout pour l'Eau n'est plus alimenté à l'arrêt de la pompe.

PRINCIPE D'INSTALLATION

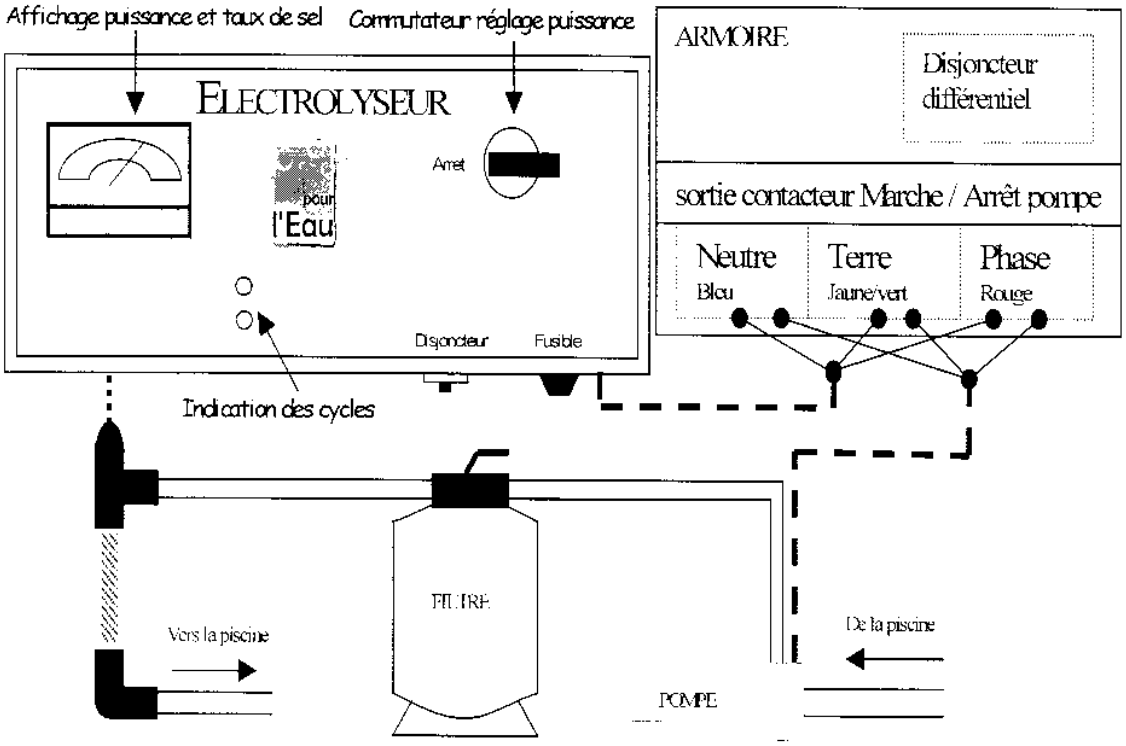

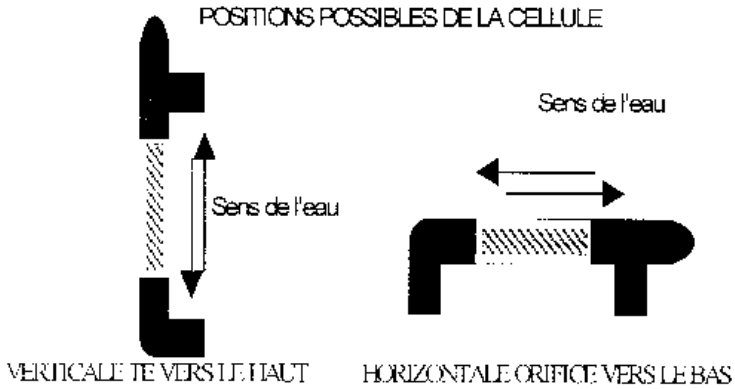

2 – LA CELLULE

La cellule est le dernier élément avant les refoulements (après le filtre, le chauffage, etc.). Le sens de circulation d'eau à l'intérieur de la cellule est indifférent, mais sa position doit être impérativement conforme au schéma du « PRINCIPE D'INSTALLATION » (positions possibles de la cellule).

Pour réaliser l'entretien, il est impératif de monter des raccords hydrauliques démontables à l'entrée et à la sortie de la cellule.

Ne pas utiliser de rallonge électrique entre la cellule et le coffret. En aucun cas l'ELECTROLYSEUR ne doit fonctionner avec les vannes fermées. En effet la sécurité « manque d'eau » devient inefficace et la cellule peut subir de graves déformations.

3 – Le Pool – Terre (ensemble non fourni) :
Nous recommandons l'installation d'un pool-terre pour éviter les perturbations générées par le flux d'eau. Cette électrode de mise à la terre de l'eau de la piscine :
- Élimine les courants de fuites qui peuvent entraîner des perturbations électriques.
- Protège les liners, coques… en préservant des phénomènes de corrosion et de dépôts incrustants.

Montage du pool-terre :
- Visser l'électrode sur un Té ½ installé sur la canalisation.
- Sertir sur la cosse prévue à cet effet un fil de section adéquate.
- Raccorder le pool-terre à un piquet de terre indépendant (non fourni).

Ne jamais se servir de la terre de l'installation électrique existante.

IV – SEL

Afin que votre ELECTROLYSEUR Tout pour l'Eau produise le chlore dont votre piscine à besoin, il est nécessaire de mettre du sel dans le bassin.

Taux de sel recommandé : 0,6 % soit 6g/litre ou 6 kg au m3.

Exemple : pour un bassin de 50m3 = 300 kg de sel.
Utiliser du sel d'adoucisseur, en pastilles, raffinée à 99,9 %.

1 – RECOMMANDATION :
Mettre **la quantité de sel en une seule fois**, directement dans le bassin ; **la filtration doit être en marche, la vanne en position « circulation »**, **l'ELECTROLYSEUR Tout pour l'Eau doit être arrêté** tant que le sel n'est pas entièrement dissous (environ 10 heures). S'assurer que la concentration en sel soit homogène dans tout le bassin.
Cela reste valable pour un apport ultérieur de sel.

2- A SAVOIR :
- **L'eau de mer contient environ 3,5% de sel (35g/litre).**
- On utilise en milieu hospitalier des solutions salines à un taux voisin de 0,6% car cette concentration correspond à celle du corps humain.
- **Le sel n'est pas consommé par votre électrolyseur**, il n'est donc pas nécessaire d'en rajouter sauf vidanges partielles du bassin (exemple : lavage de filtre, etc…).

V – QUALITÉ DE L'EAU (RAPPEL DES PRINCIPES DE BASE)

1 – Le pH (Potentiel Hydrogène)

Le pH est un élément déterminant de la qualité d l'eau de votre piscine. Trop élevé, celle-ci sera trouble et aucun agent désinfectant ne sera efficace.

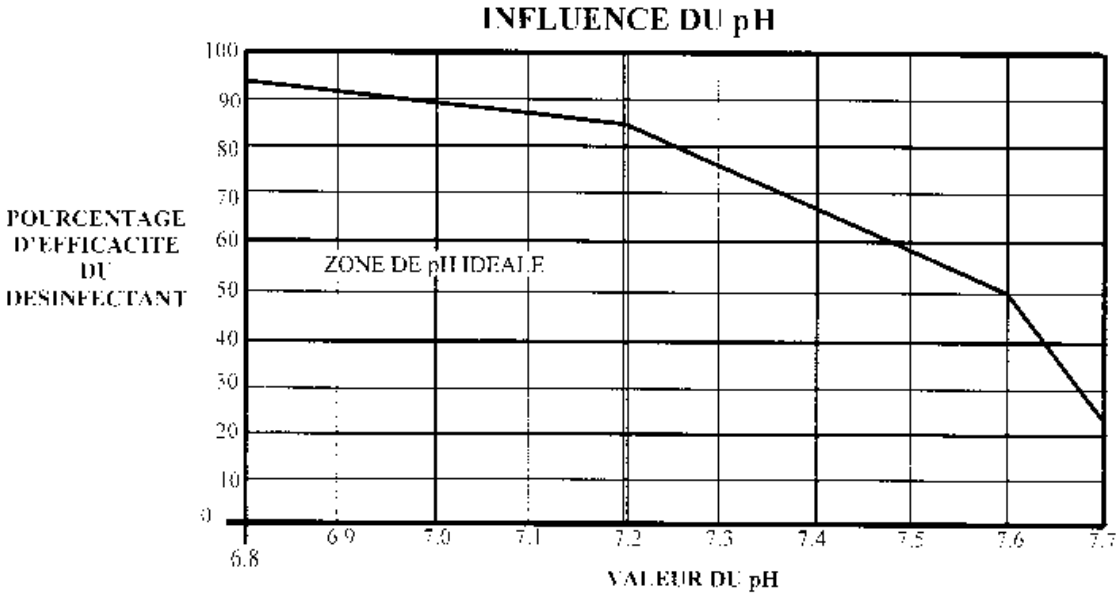

Si le pH est trop bas, il affecte les équipements (corrosion*) et rend la baignade moins confortable.
Le pH doit être contrôlé au moins une fois par semaine.
Pour une meilleure efficacité le pH idéal doit se situer entre 6,8 et 7,2.
Corriger si nécessaire avec les produits pH+ ou pH- habituels, l'ELECTROLYSEUR Tout pour l'Eau arrêté.
* Afin d'éviter les problèmes de corrosion des équipements métalliques (échelles, nage à contre courant etc…) seront reliés électriquement à la terre.

2 – LE STABILISANT DE CHLORE :

Le stabilisant de chlore est un produit qui augmente la durée d'efficacité du chlore. En général il suffit de mettre ce produit qu'une fois en début de saison. Certains types de revêtement (polyester etc…) sont incompatibles avec le stabilisant (consulter votre piscinier).
Attention de ne pas dépasser la dose prescrite par le fabricant ; sur dosé l'effet peut être inverse.
Nota : Si vous utilisez du sel comprenant déjà du stabilisant, il n'est pas nécessaire dans rajouter.

3 – LE T.A.C. (Taux d'Alcalinité Totale) :

Le T.A.C. représente le pouvoir tampon d'eau. Une eau avec un T.A.C. faible subira de fortes variations de pH. L'alcalinité totale doit être comprise entre 8 et 12° T.A.C. (en général, l'eau du robinet respecte cette valeur).

4 – LE T.H. (dureté)

La dureté de votre eau de piscine, pour un bon fonctionnement de l"ELECTROLYSEUR Tout pour l'Eau, ne doit pas être supérieure à 45°T.H. En cas de doute renseignez-vous au service des eaux de votre localité.

VI – MISE EN SERVICE

Avant toute mise en marche de votre ELECTROLYSEUR Tout pour l'Eau, s'assurer que le sel est entièrement dissous et que le taux de sel est uniforme dans tout le bassin (8h de brassage), le non-respect de cette consigne entraîne une détérioration de votre appareil et la perte de garantie.

1 – S'assurer que le système de filtration de votre bassin soit propre (préfiltre, filtre).
2 – Régler le pH entre 6,8 et 7,2.
3 – Mettre le stabilisant de chlore si nécessaire (attention certains revêtements sont incompatibles avec le stabilisant). Consulter votre installateur.
4 – Mettre en service votre ELECTROLYSEUR Tout pour l'Eau.
5 – Chlorer votre bassin avec des galets de chlore pour préserver la qualité de l'eau au démarrage.
6 – Positionner le bouton réglage de la **production au maximum.**
L'aiguille de l'afficheur doit se positionner dans la zone de production normale (vert).

Votre **ELECTROLYSEUR Tout pour l'Eau est prêt à fonctionner ; il prend en charge la propreté et la pureté de votre eau de baignade pour votre sécurité et votre confort.**
Le temps de fonctionnement est identique à celui de votre filtration, il est variable en fonction de la température et de la fréquentation de votre bassin.

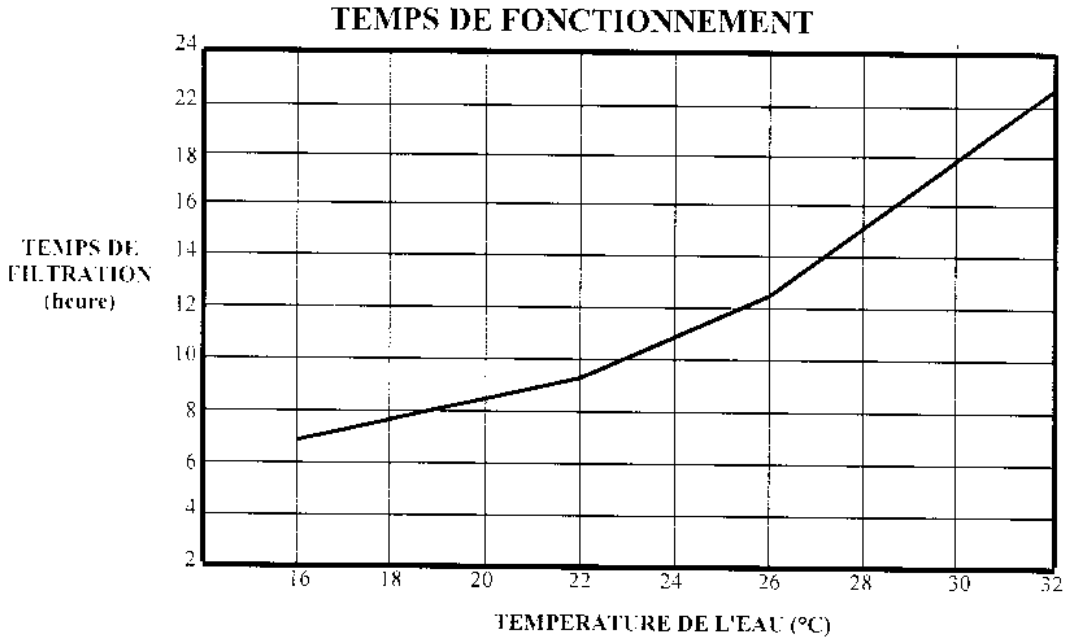

7 – Dans le cas d'une mise en eau (pas de chlore dans votre piscine) laisser tourner votre filtration et l'ELECTROLYSEUR Tout pour l'Eau durant 24 heures consécutives, ensuite vérifier le taux d'hypochlorite à l'aide d'une trousse d'analyse. Prélever l'eau à tester le plus loin possible des refoulements.
Si au contraire le taux n'est pas suffisant, augmentez la production de l'ELECTROLYSEUR Tout pour l'Eau ou le temps de fonctionnement de votre filtration.
Par réglages successifs vous trouverez en quelques jours le réglage idéal pour votre piscine.

Il est nécessaire que votre filtration s'arrête au moins une fois par 24h dans le cas d'une filtration en continue. En effet votre électrolyseur procède à un auto-nettoyage à chaque redémarrage.
Ne pas faire plus de 2 redémarrages de la filtration par 24h au risque d'user rapidement les électrodes.

Si vous utilisez un système de couverture de piscine (suite à la loi de janvier 2003 sur la sécurité des piscines), lorsque celui-ci recouvre le bassin, diminuer en conséquence la production de l'appareil. En effet, il peut y avoir surproduction d'où risques de décoloration du liner, corrosion des équipements et désagrément lors de la baignade.

VII – VÉRIFICATION DU TAUX DE SEL ET DE LA PUISSANCE

En haut à gauche de l'ELECTROLYSEUR Tout pour l'Eau, le contrôleur à aiguille permet de vérifier la puissance de production de l'appareil et confirme si le taux de sel est correct.

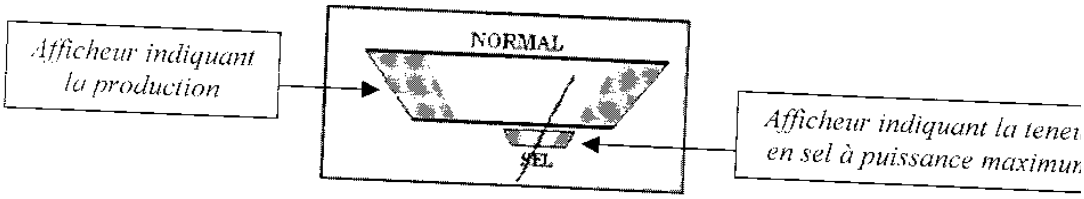

L'afficheur supérieur (le plus grand) du contrôleur indique la puissance de production :
- à gauche dans le rouge pour une production insuffisante (pas assez de sel) ;
- au milieu dans le vert pour une production correcte ;
- à droite dans le rouge pour une production trop importante (trop de sel).

Quelque soit la position du commutateur (en bas à droite de l'ELECTROLYSEUR Tout pour l'Eau), veillez à ce que l'aiguille soit dans la partie verte de l'afficheur supérieur.

L'afficheur inférieur (le plus petit) du contrôleur permet de contrôler rapidement le taux de sel de votre piscine.

En vous plaçant sur la position maximum du commutateur (la position de production la plus élevée), veillez à ce que l'aiguille soit dans la zone verte du 2ème afficheur.
(L'aiguille doit être approximativement dans la position comme indiqué dans le schéma ci-dessus).

Si ce n'est pas le cas et que l'aiguille est dans une des parties rouges, le taux de sel est à corriger :
- si l'aiguille est dans la partie rouge à gauche, il n'y a pas assez de sel ;
- si l'aiguille est dans la partie rouge à droite, il y a trop de sel. Vider un peu d'eau du bassin si nécessaire et rajouter de l'eau dans la piscine pour en diluer la concentration en sel.

Cette mesure permet simplement de faire un contrôle approximatif du taux de sel. Il est important de vérifier directement l e taux de sel de la piscine avec un autre moyen (pèse-o-sel, languettes de réactifs ou autres).

VII – ENTRETIEN

Votre ELECTROLYSEUR Tout pour l'Eau utilise la fonction d'inversion de polarité afin de nettoyer les électrodes du calcaire qui peut s'y déposer.

Il est nécessaire que votre filtration s'arrête au moins une fois par 24h dans le cas d'une filtration en continue. En effet votre électrolyseur procède à un auto-nettoyage à chaque redémarrage.
Ne pas faire plus de 2 redémarrages de la filtration par 24h au risque d'user rapidement les électrodes.

Il est recommandé d'effectuer un nettoyage est au moins une fois par saison, ou si vous remarquez qu'un dépôt de calcaire trop important s'est déposé sur les éléctrodes.

Un entartrage rapide des électrodes indique un déséquilibre de votre eau
→ pH ou T.H. trop élevé.

Procédure de nettoyage manuel :
1 – S'assurer sue la filtration est en position ARRET, fermer toutes les vannes afin d'isoler le circuit.
2 – Démonter la cellule en dévissant les raccords gris aux extrémités.
3 – Positionner la cellule « orifices vers le haut ».
4 – Remplir en totalité la cellule avec du nettoyant cellule.
5 – Laisser agir 10 à 15 minutes maximum, puis vider. (ne pas vider dans la piscine).
6 – Remonter la cellule.
7 – Ouvrir les vannes.

Lors du nettoyage ne pas introduire d'objet dans la cellule, le non-respect de cette consigne entraîne une détérioration de votre appareil et la perte de la garantie.

IX – HIVERNAGE

Si vous laissez la filtration en fonctionnement durant l'hiver, pour une eau en dessous de 16°, veuillez stoppez votre ELECTROLYSEUR Tout pour l'Eau. En effet une température aussi provoque une usure très rapide de la cellule d'électrolyse.
Si vous arrêtez votre filtration, l' ELECTROLYSEUR Tout pour l'Eau et sa cellule seront stockés dans un endroit sec ; l'humidité ambiante n'a pas d'impact en fonctionnement normal, mais peut causer des dégâts si l'appareil est arrêté plusieurs mois.

X – QUESTIONS LES PLUS FRÉQUEMMENT POSÉES

CONSTAT	CAUSES
Le taux de chlore dans le bassin est	- Bouton de réglage trop bas. - Temps de fonctionnement quotidien trop faible. - Manque de sel. - Manque de stabilisant de chlore. - Électrodes entartrées (Voir entretien) inférieur à 0,5 P.P.M.
Le disjoncteur du coffret de commande de pompe disjoncte.	- Tenir compte de la consommation électrique de l' ELECTROLYSEUR (ajouter 1A au réglage du disjoncteur).
Afficheur au minimum.	- Le commutateur est-il bien enclenché ? - La pompe est-elle en marche ? - Vérifier le branchement électrique. - Vérifier le fusible (T 3,15A). - Vérifier la protection de la cellule (disjoncteur en face avant). - Taux de sel trop faible.
Afficheur au maximum.	- Vérifier si le taux de sel n'est pas trop élevé.
Odeur de chlore (voir taux de chlore<0.5 P.P.M)	Pas assez de chlore dans le bassin.
Les électrodes s'entartrent rapidement.	- Mauvaise qualité de l'eau, contrôler le pH, le T.A.C., le TH. (voir qualité de l'eau).
Les voyants jaune et vert s'allument alternativement.	- Normal, les cycles de production et auto - nettoyage s'enchaînent.

XI – GARANTIE

La fabrication de ELECTROLYSEUR Tout pour l'Eau bénéficie des plus grands soins et des meilleurs matériaux.
Sauf conditions particulières, vous êtes protégés par notre garantie pendant une période de 24 mois (12 mois + 12 mois dégressifs) à partir de la date d'acquisition, preuve d'achat à l'appui, contre tout vice de fabrication.
Cette garantie couvre uniquement les prestations suivantes :

- le remplacement par nos soins des pièces défectueuses
- nos réparations en ateliers
- les frais de port de retour du S.A.V.

Les frais de main d'œuvre, déplacements et coûts de transports du distributeur restent à la charge du client final.

Si l'appareil n'est plus couvert par la garantie totale ou partielle, en lui précisant le numéro de série, la date d'achat ainsi que la nature du problème rencontré.

XII – CONDITIONS PARTICULIÈRES

Cette garantie ne couvre pas les défaillances résultant de :
Négligences, mauvaise utilisation, installation non-conforme, modification, démontage, corrosion, entretien ou hivernage non effectué, malveillance, inondation, dégâts suite à chute ou coup.
Le fabricant ne sera en aucune façon tenu de payer des indemnités ou dommages – intérêts à qui que ce soit pour perte, blessure ou dégâts contre qui que ce soit ou quoi que ce soit, dû à l'utilisation de ce matériel.